

Offre de prestation 210622 : « Écologie Industrielle – Site des Saigoles »

A l'intention de

Audemars Piguet (Renaud et Papi) SA, Resp. Jean-François Sautebin
 Calcada Polissage Sa, Resp. Paulo Calcada
 Jabil, Resp. Jean-Roger Cattin, Stéphane Gueritte
 Johnson & Johnson, Groupe Médos, Pierrick Desuzinges
 Manufacture Cartier Joaillerie, Branch of Richemont International SA, Resp. Patric George
 Ville du Locle, Resp. Cédric Dupraz, Jean-Marie Cramatte

Contact principal

Association Ecoparc, Mme Aude Boni, Cheffe de projet, urbaniste FSU
 CP 2201, Faubourg du Lac 5, 2001 Neuchâtel
 aude.boni@ecoparc.ch, +41 32 721 11 74

1 Séance supplémentaire du 22 juin 2021

Le budget présenté ici intègre, outre l'exécution des prestations définies ci-dessus, les coûts d'administration.

Les honoraires d'Ecoparcⁱ sont basés sur un taux horaire de CHF 165.- HT, soit CHF 1'300.- HT par jour. L'ensemble des frais de déplacement sont inclus dans le tarif journalier.

CHARGES		Honoraires (tarif horaire : CHF 165.-)			TOTAL
		Jour*pers	CHF	Nbre	CHF
Organisation, tenu, PV et document de suivi	Ecoparc	1	1300	1	1300
		TOTAL CHF HT			1300
		Soumis à la TVA 7.7%			100.10
		TOTAL CHF TTC			1400.10

Financement	TOTAL
	CHF
Ville du Locle	280
Medos/Jabil/J&J	280
Cartier Joaillerie	280
Audemars Piguet (Renaud et Papi)	280
Calcada Polissage Sa	280
Total TTC (Correction arrondi)	1400

Neuchâtel, le 22 juin 2021

Association Ecoparc

Aude Boni,
Cheffe de Projet

Commande

Le mandant a pris connaissance de la présente offre et en accepte les conditions. Il confie le mandat de réalisation à l'Association Ecoparc. Sans signature le Procès verbal de la prise de décision fait foi.

Lieu et date :

Nom : Fonction : Signature :
